

RAPPORT DE MISSION EN TURQUIE

- Dr. G. BEREZIAT -



Mandaté par le Secours Populaire Français et les "Médecins du Secours Populaire Français", le Docteur Gilbert BEREZIAT, Chef de travaux à l'Université Pierre et Marie Curie, Assistant de l'assistance publique de Paris, s'est rendu en Turquie la semaine du 20 au 27 mars 1982. Sa mission consistait en un recueil d'informations concernant la situation des prisonniers d'opinion, de leurs familles et des possibilités d'entreprendre une aide en leur direction. Conformément au mandat qui lui a été donné, il nous rend compte ci-dessous de sa mission.

o o o o

Compte tenu des difficultés liées à l'existence d'un régime d'exception et aux risques encourus par les personnalités que nous désirions rencontrer, nous avons limité notre visite à Istanbul et à sa périphérie. Pour les mêmes raisons, nous ne citerons dans ce rapport que les noms des personnes pour lesquelles sa publication ne présente pas de dangers pour leur sécurité. La situation s'est en effet aggravée depuis le début de l'année puisque les Turcs ne peuvent plus prendre contact avec les étrangers, membres d'une association quelle qu'elle soit, sans demander au préalable la permission aux autorités militaires.

Pendant notre séjour, nous avons rencontré les avocats défenseurs des syndicalistes de D.I.S.K., les avocats défenseurs de membres du parti communiste Turc, du parti ouvrier turc et du parti républicain du peuple (parti de l'ancien premier ministre Bülent Ecevit). Nous avons rencontré Maître Burhan Apaydın, qui assure la défense de son frère, Maître Oran Apaydın (batonnier d'Istanbul qui venait d'être réélu pour la troisième fois par ses confrères avec près de trois quart des voix) arrêté sous des motifs divers en même temps que les autres membres du comité turc pour la paix. Nous avons aussi rencontré les avocats qui défendent d'autres membres du comité de la paix et un avocat de la minorité Kurde.

Malgré les difficultés signalées plus haut, nous avons eu des conversations avec des médecins de l'association des médecins turcs dont les activités sont suspendues. Nous avons rencontré des personnalités des arts et en particulier des responsables ou anciens responsables de la cinémathèque dont les activités sont également suspendues. Nous avons aussi pu rencontrer des familles de détenus dont nous taisons les noms.

Nous sommes intervenus par l'intermédiaire du consul général de France et de l'ambassade de France à Ankara pour entrer en contact avec les emprisonnés. Le consulat de France nous a ménagé une entrevue avec le Croissant Rouge Turc. Nous avons enfin rencontré le Consul chargé des affaires culture

Au cours de notre séjour, nous avons pu discuter longuement de la situation du pays. Le régime militaire se livre à une répression très importante au niveau des militants syndicaux et des intellectuels. Il utilise l'arme de la torture et des mauvais traitements au cours d'internements qui ne débouchent pas obligatoirement vers l'inculpation dans le but, semble-t-il, de conditionner la population. Enfin la situation du Kurdistan Turc semble particulièrement dramatique. D'après les informations recueillies au Barreau d'Istanbul, 80.000 personnes seraient actuellement détenues en Turquie. Mais le nombre des personnes arrêtées depuis septembre 1980 se chiffrerait en plusieurs centaines de milliers. Dans la seule soirée du 25 mars, 300 arrestations ont été opérées à Istanbul de personnes suspectées d'avoir eu des liens avec le parti communiste turc. 50.000 procès sont en cours!



Docteur Gilbert BEREZIAT

Catégories sociales touchées

1. Les militants syndicaux des syndicats de la D.I.S.K. qui est interdite. 53 de ses dirigeants sont actuellement en cours de jugement (Annexe IV) et risquent la peine de mort. Leur procès doit reprendre le 14 avril. La répression commence à frapper aussi certains syndicalistes de la centrale pro-gouvernementale TURK-IS.
2. Des hommes politiques du centre et de gauche sont également arrêtés. D'abord des membres de groupuscules gauchistes rendus responsables avec l'extrême droite des affrontements sanglants de l'année 1980 ayant servis de justification à la prise de pouvoir par l'armée. Il faut remarquer qu'alors que certains d'entre eux ont déjà été exécutés (une centaine risque de l'être dans les jours qui viennent), les poursuites contre l'extrême droite traînent en longueur. Des membres du parti ouvrier turc et du parti ouvrier révolutionnaire turc qui étaient légaux avant le coup d'état ont été aussi arrêtés et d'autres sont recherchés. 5 parlementaires du Parti Républicain du Peuple sont arrêtés; une instruction est ouverte contre 133 autres (parti de Bulen ECEVIT). De nombreuses arrestations sont effectuées avec pour seul motif d'appartenir au parti communiste turc qui a toujours été illégal.
3. Elle frappe les intellectuels depuis que la branche dure de la junte, profitant (c'est ce qui nous a été dit) d'un voyage du général Evren en Bulgarie a obtenu l'arrestation et l'inculpation des 40 membres du Comité de la Paix (Annexe V). Toutes les associations sont dissoutes: organisations corporatives des médecins, des journalistes; la cinémathèque d'Istanbul a été fermée, ses anciens administrateurs sont menacés d'arrestation. 3 médecins de l'association des médecins Turcs dont le président Erdal ATABEK, 2 auteurs dont le secrétaire général du syndicat des écrivains Ataç BEHRAMOĞLU, 4 journalistes dont le secrétaire général de l'association des journalistes Ali SIRM, 2 avocats, 8 ingénieurs, 6 enseignants etc...
4. Elle frappe en définitive toutes les couches sociales, le peuple et la classe ouvrière étant les plus touchés et le Kurdistan subissant un régime spéci



Techniques de Repression

Les conditions d'incarcération sont très mauvaises de manière générale dans les prisons turques. Brimades et mauvais traitements sont de règle. La nourriture est mauvaise; les malades ne sont pas soignés. Ces conditions s'aggravent lorsque l'on considère les couches populaires (nos observations confirment largement celles des avocats, annexes I, II et III).

Les avocats et les membres du Comité turc de la Paix n'ont pas été torturés mais seulement humiliés. Notre demande de visiter les emprisonnés qui sont incarcérés au camp de Sélémié à une vingtaine de kilomètres d'Istanbul, a été rejetée avec comme prétexte le fait que l'instruction n'était pas terminée. Leurs avocats nous ont indiqué qu'ils avaient été rasés, qu'on leur avait mis les menottes et qu'ils sont dans l'impossibilité de communiquer avec leurs familles. Ils ne peuvent voir leurs avocats en tête à tête et sont obligés de parler à haute et intelligible voix devant leurs geoliers. On les a dépouillés de leurs vêtements pour leur faire porter des habits taillés dans de la toile; ils ont souffert du froid et de la faim au début. Leurs conditions se sont améliorées après l'émotion provoquée par la qualité des gens arrêtés. Les deux premiers jours de leur arrestation, nous raconte l'un de nos interlocuteurs "un jeune sous-officier dont le niveau d'instruction était l'école secondaire, leur a donné des cours de politique. Ses élèves étaient : M; Mahmut Dikerden, ancien ambassadeur, le batonnier d'Istanbul, des professeurs de faculté, des journalistes, des médecins, des artistes etc... Le programme portait sur : le kernalisme, le fascisme, le marxisme, le capitalisme..."

Les syndicalistes de la D.I.S.K. ont été torturés plusieurs fois et leurs principaux défenseurs sont arrêtés. Malgré que l'instruction soit terminée, on nous a refusé leur visite car ils sont détenus dans une enceinte militaire dont l'accès est interdit aux étrangers. Leur procès a été reporté au 14 avril. Les personnes suspectées d'être membres du parti communiste turc ou d'encourager le séparatisme kurde sont particulièrement maltraitées et torturées. Pour les Turcs, il y a deux niveaux dans la torture : d'abord toutes les personnes arrêtées sont systématiquement "passées à tabac" : bastonnades sur la plante des pieds, coups, viols, humiliations diverses sont de règle pendant la garde à vue des gens qui sont parfois arrêtés sur la simple foi d'une dénonciation anonyme. La grande torture est appliquée aux suspects de communisme (ce qui est une notion assez élastique en Turquie) : électricité, pendaison par les pieds, coups sur les parties génitales etc... Un exemple rapporté par un témoin kurde : " C'était en plein hiver, en février, les militaires ont arraché leurs pantalons aux vieillards et les ont forcés à courrir pendant 2 kms dans la rivière où ils avaient de l'eau jusqu'à mi-cuisse. Il y avait parmi les prisonniers un dignitaire chiite de 73 ans. Ils lui avaient rasé les moustaches..."

Les informations recueillies permettent d'avancer qu'au moins 1.500 personnes sont mortes des suites de la torture ou de mauvais traitements. Les causes des décès sont dans beaucoup de cas dissimulées en actes de rébellion armée contre les autorités militaires : tentative de se défendre les armes à la main au moment de l'arrestation. Cette thèse a été avancée par exemple pour justifier de l'assassinat du syndicaliste Kenan BUDAK (DERI-IS). Dans certains cas les tribunaux ont dû reconnaître la torture comme cause du décès.

C'est le cas pour un étudiant d'Istanbul, M. Osman Mahmet OMsoy. Mais la décision du tribunal n'a eu aucune conséquence pour les tortionnaires. Le plus souvent les plaintes de torture sont ignorées par les autorités judiciaires. Les avocats qui s'en font les interprètes sont parfois poursuivis pour dénonciation calomnieuse. Un dentiste de la localité d'Adi Aman, le docteur Abdullah PEKSOYLU a été assassiné dans les locaux de la police en décembre 1980. La plainte de la famille n'a, à ce jour, reçu aucune suite. Aucune poursuite n'a été engagée après le décès de 3 prisonniers gazés dans leur cellule fin janvier 1982 (prison d'Alemday, près de la place Sultanhamet à Istanbul).

Notre attention a été particulièrement attirée sur les conditions de détention à la prison Metres à Istanbul où sont entassés plus de 300 prisonniers, conditions qualifiées d'épouvantables par plusieurs témoins. A la lumière d'informations recueillies, on peut affirmer que la santé et la vie de plusieurs centaines de prisonniers turcs sont gravement menacées. Pour la masse des prisonniers politiques, les conditions faites à la défense sont scandaleuses : les accusés ne peuvent recevoir aucune pièce du dossier en dehors de l'acte d'accusation, les détenus de la D.I.S.K. doivent s'entretenir avec leurs avocats à haute voix à travers une double rangée de grilles séparées d'un mètre cinquante où circulent constamment les militaires. Les avocats sont menacés d'arrestation. A titre d'exemple, pendant notre séjour, le procureur militaire d'Istanbul Suleyman TAKKECI a demandé l'arrestation de Maître Burhan Apaydin, défenseur de son frère. L'autorité judiciaire ne l'a pas acceptée jusqu'à présent.

Les personnes arrêtées et qui ne sont pas inculpées sont libérées au bout d'un temps plus ou moins long parfois un ou deux mois et selon le degré de confiance qui leur est fait, au mieux elles seront fichées et retrouveront un emploi précaire. Il se développe une pratique d'interdit professionnel qui touche toutes les couches de la population. Les ouvriers ont été les premiers et restent les plus durement frappés. Ils concernent les anciens détenus mais aussi leurs familles (les familles nombreuses sont fréquentes dans les milieux populaires turcs). Des listes noires existent dans toutes les villes. A Istanbul, 2.000 familles sont dans ce cas. Lorsque l'on est pas sûr de la personne libérée, on emprisonne son conjoint. Les familles des emprisonnés inculpés sont dans des situations d'autant plus dramatiques qu'elles appartiennent aux couches les plus défavorisées. Seule l'aide des proches et la solidarité nationale et internationale peuvent les aider à survivre. La solidarité n'est pas facile à exercer dans un pays où toute vie associative est étouffée. Les avocats nous ont cité le cas de familles poursuivies par la justice pour avoir perçu des subsides de la solidarité.

Les interdicts professionnels prennent une forme plus "classique" avec les professions enseignantes : mutations arbitraires dans des localités éloignées de plusieurs centaines de kilomètres de leur lieu d'implantation familiales. Révocation pour activités remontant à une époque où elles étaient parfaitement légales. Renvois d'assistants de l'Université suite à la remise en ordre de celle-ci. Nous avons pu recueillir une liste de noms de médecins à la faculté d'Istanbul qui se sont vu interdire du

jour au lendemain l'accès à leur service. Les perquisitions policières sont fréquentes à la faculté et dans les hôpitaux. Un professeur de médecine nous a raconté comment, au mois de février, un groupe de militaires avait fait irruption dans son bureau alors qu'il examinait une patiente. Une de ses confrères, dans le bureau de laquelle a été trouvé un ouvrage interdit, fut arrêtée puis relâchée quelques jours plus tard. Elle n'a pu reprendre ses fonctions depuis.

Une profonde réforme de l'université, visant à la soumettre intégralement au contrôle du pouvoir politique est en cours d'élaboration. Le projet de loi a été publié dans la presse. Elle devrait entrer en vigueur dès la prochaine rentrée. Elle se caractérise par la nomination autoritaire à tous les niveaux de responsabilité. Les enseignants seront soumis à des contraintes de mobilité forcée dans le pays; cette mesure est présentée comme visant à entraver les possibilités de foyers d'agitation intellectuelle autour des universités.

Aussi la population dans son ensemble est soumise à une pression morale résultant des risques d'emprisonnement militaire, de torture, de mort, de perte d'emploi. Pratiquement toutes les personnes que nous avons rencontrées nous ont dit être susceptibles d'être arrêtées pour un motif ou un autre. Depuis le début de l'année, l'autorisation de sortir du pays est systématiquement refusée à ceux qui sont en liberté et qui n'ont pas fait acte d'allégeance au pouvoir militaire. Les demandes de sortie pour raisons médicales ont été refusées. Les peines encourues pour des motifs politico-socio-économiques sont très sévères. A titre d'exemple, signalons la condamnation à 10 ans de prison de l'économiste Ismaël BESIKCI le 24 mars 1982, reconnu coupable d'encourager le séparatisme kurde, pour avoir écrit un ouvrage sur le développement économique de l'Anatolie de l'Est (Kurdistan).

Situation politique générale

Celle-ci est en pleine évolution dans toutes les couches de la société. Certes l'opinion publique turque a du mal à connaître l'ampleur de la répression puisqu'un contrôle sévère a été instauré sur les différents journaux. Lors de notre séjour, nous avons appris que le seul journal qui osait encore faire preuve d'indépendance : le Cumuriyet, l'équivalent turc du journal Le Monde, a été mis en demeure de cesser toute publication concernant les procès en cours. La télévision est complètement contrôlée par les militaires. Cependant il y a quelques signes d'une évolution de la situation chez les couches moyennes qui avaient appelé de leurs vœux le coup d'état : le rétablissement économique annoncé par les militaires n'a pas lieu, malgré le blocage des salaires des ouvriers, l'armée semble s'installer au pouvoir pour plus longtemps que prévu initialement (nettoyage des forces de gauche), l'augmentation de la répression dans la classe ouvrière et la paysannerie pose un problème au niveau de la rentabilité du travail. Les gens commencent à savoir que les militants du parti d'extrême droite, le Tarkesh, sont libérés même ceux qui sont responsables de l'assassinat d'une centaine de personnes appartenant à la minorité chiite de l'Anatolie du Sud-Ouest.



Dans ces conditions, il semble y avoir une discussion au sein de la junte militaire entre ceux qui actuellement dirigent (le Général Everen en est la tête de file) et les partisans d'un renforcement de la répression. Ils sont très attentifs (malgré la propagande officielle) à l'opinion des autres états européens (la Turquie fait partie du Conseil de l'Europe et de l'OCDE). D'autre part, face à la crise économique, ils ont besoin de l'aide de l'Europe. Il ne semble pas que les Etats-Unis soient en mesure de remplacer l'Europe dans cette tâche. Ils ne fournissent qu'une aide militaire. Tous les gens que nous avons rencontrés sont d'accord sur le fait que la période de violence qu'a connue la Turquie pendant la dernière période Demirel est qui a justifié le coup d'état, a été organisée directement par la C.I.A. qui a armé tout à la fois les groupes gauchistes et fascistes. L'argument le plus fort qui est donné est celui-ci : le gouvernement Demirel avait déjà donné dans les faits les pleins pouvoirs aux militaires en matière de police et de répression. Or les affrontements n'ont cessé qu'après le coup d'état sans qu'un changement évident dans le dispositif des forces de répression n'ait été constaté.

Il y a cependant une grande déception de la part des Turcs : la faible mobilisation des intellectuels de l'Occident en leur faveur et le faible écho donné par les mass médias occidentales à la situation des droits de l'homme en Turquie. Nous avons entendu de nombreux parallèles amers entre la situation turque et la Pologne : "eux ils risquent 3 ans de prison, nous la pendaison (et de fait on pend en Turquie), eux ils sont choyés, nous sommes torturés, détenus dans des conditions incroyables (comparaison avec les poulaillers) eux on leur propose l'exil, nous on nous refuse le droit de quitter le pays." Ils comparent la situation actuelle et celle des deux précédents coups d'état (1960 et 1972) pour dire que cette fois-ci, les amis français à qui ils faisaient parvenir de nombreuses nouvelles avant, ne se manifestent pas. Ils sont donc très déçus et pensent que cela représente un encouragement pour les militaires. Ils sont unanimes à dire que la Turquie passe actuellement la période la plus sombre de son histoire : "c'est une véritable régression culturelle à laquelle on assiste depuis 2 ans" nous a dit un écrivain.

D'autres signes existent d'une résistance populaire accrue, signes indirects car la prudence la plus élémentaire nous a interdit de prendre contact avec les forces les plus engagées dans cette résistance. On apprend par exemple que certains syndicats de la Turk IS (seule confédération syndicale pro-gouvernementale autorisée) ont bougé au point que certaines arrestations ont été effectuées dans ces syndicats... Les Turcs savent que les trois partis de gauche ou sociaux démocrates ont décidé de s'unir face à la répression (Parti communiste de Turquie, Parti ouvrier turc, Parti ouvrier révolutionnaire turc). Ils espèrent que cette union résistera aux tentatives orchestrées de l'étranger pour la faire échouer (l'Allemagne Fédérale semble jouer un rôle important dans ce domaine). Il y a un rapprochement entre ces forces et le parti de Bulen Ecevit.

Développement de la solidarité

Le Secours Populaire doit lancer une campagne de solidarité en vue de collecter des fonds pour aider le peuple turc. 3 axes pour cette solidarité:

En France, les travailleurs immigrés Turcs

En Turquie, en direction des internés et de leurs familles

En Europe, au niveau du CICR, de la CEE et des intellectuels

Pour ce qui est de la solidarité en France, des contacts existent déjà. Pour ce qui est de la solidarité en Turquie, le problème qui se pose est celui de l'acheminement des fonds. Deux pistes sont à explorer :

- prendre contact avec le syndicat des mettalo Turcs dont un représentant permanent est en France et qui ont la possibilité d'acheminer des fonds.

- passer par le canal de la Croix Rouge (CICR).

Il est en effet impossible pour l'instant d'acheminer directement des secours en biens ou en espèces puisqu'il n'existe aucun organisme humanitaire qui n'ait pas été suspendu en Turquie. Le Croissant Rouge est une institution quasi officielle tenue par les militaires et qui semble tout ignorer (officiellement...) de la présence de prisonniers d'opinion en Turquie. Il ne se préoccupe que de l'échange de prisonniers entre l'Irak et l'Iran.

Prendre officiellement contact avec le CICR à Genève pour qu'il obtienne l'autorisation de visiter les prisonniers (puisque la Turquie est sous le régime de l'état de guerre) et de leur apporter des colis. Rencontrer les responsables de la CEE pour que soit mis en place un plan d'urgence d'aide aux familles des prisonniers avec contrôle de l'acheminement des secours comme cela a été fait dans d'autres occasions (Pologne, Cambodge etc...)

Agir en direction des groupes sociaux-professionnels français ayant des relations avec les intellectuels Turcs :

- cinémathèque
- syndicats médicaux et Conseil de l'Ordre
- avocats
- syndicats d'Enseignants etc.
- syndicats des Artistes Interprètes
- syndicats des Journalistes.



Docteur Gilbert BEREZIAT
Médecin du Secours Populaire Français